



**Intervention de la délégation algérienne devant**

**la 52<sup>ème</sup> session de la Commission de la Condition de la Femme**

Au plan opérationnel, le gouvernement a fait de la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, en particulier pour les femmes, un élément clé de ses programmes de relance économique et de soutien à la relance.

A cet effet, l'Etat a financé plusieurs dispositifs de création d'emploi qui ont, pour la plupart, bénéficié plus aux femmes qu'aux hommes.

Près de la moitié des bénéficiaires des emplois créés d'initiative locale sont des

femmes.

- Près de 7000 micro-entreprises financées par le dispositif de micro-entreprise ont

été initiées et réalisées par des femmes.

- Près de 65 % des bénéficiaires du dispositif du micro crédit sont des femmes qui ont créé leurs propres activités y compris des activités à domicile.
- L'élément féminin occupe également une place prépondérante, soit un taux de 65%, dans le dispositif des contrats pré-emploi.